

URIOPSS RHONE-ALPES
259 rue de Créqui
69422 LYON cedex 03

N° préfecture : 04121
N° siret : 77984723500040

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2010

L'an deux mille dix
Le 23 Juin à 10h

Les adhérents de l'association URIOPSS se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au grand parc de Miribel Jonage, chemin de la Bletta à Vaulx en Velin, sur convocation du Conseil d'Administration en date du 18 mai 2010.

Il est établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Levieux, commissaire aux comptes, est également présent.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président et un administrateur, permet de constater que les conditions de quorum relatives à cette assemblée sont remplies.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno DE LA BASTIE, Président du Conseil d'Administration, Denis Legros est désigné Secrétaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation des adhérents
- une copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes avec l'avis de réception.
- Les statuts de l'association
- La feuille de présence de l'assemblée
- Les pouvoirs des adhérents représentés
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes clos le 31.12.2009
- Le rapport moral et le rapport de gestion
- Le rapport du commissaire aux comptes
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale et demande l'approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2009.

Puis lecture est donnée des :

- ↪ rapport moral et le rapport de gestion présenté par le Président **Bruno de la Bastie**
- ↪ rapport financier présenté par le trésorier : **Monsieur Guy Labopin**
- ↪ Rapport du Commissaire aux comptes : **Monsieur Pascal Levieux**

↳ Rapport d'activité 2009 et orientations 2010 de la direction : **Laure Chareyre**

Il est rappelé que tous les documents seront accessibles sur le site internet de l'Uriopss Rhône-Alpes dès le 25 juin 2010.

Divers échanges ont lieu, toutes explications et précisions sont données aux adhérents et particulièrement sur le niveau des cotisations et la proposition d'augmentation. Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

RÉSOLUTIONS

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES : 275 VOIX POUR 97 VOTANTS

1^{ère} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Président et de la Directrice sur l'association et les activités des services pour l'année 2009, approuve les actions poursuivies et renouvelle sa confiance au Conseil d'Administration.

Cette résolution est mise aux voix,

Est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/09, approuve les comptes et rapports et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice.

Cette résolution est mise aux voix,

Est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat excédentaire 2009, soit 21 220 € en augmentation du compte de réserve de l'association.

Cette résolution est mise aux voix,

Est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe l'évolution du taux des cotisations pour l'année 2010 à :

+ 1,3 % par rapport à la cotisation 2010 ainsi que sur le tarif 2010 des abonnements.

Cette résolution est mise aux voix,

Est adoptée à proportion de :

Pour : 256 voix

Contre : 18 voix

Abstention :...1 voix

De plus, l'assemblée générale constatant, que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire Pascal LEVIEUX arrive à expiration, décide de le renouveler, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issus de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des présents à l'assemblée générale

L'assemblée générale constatant, que le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur Michel GAUTHIER arrive à expiration, celui-ci parti à la retraite décide de ne pas renouveler son mandat et de nommer à sa place Monsieur Jacques BOURBON, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issus de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015

Cette décision est adoptée à l'unanimité des présents à l'assemblée générale

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et le Secrétaire désigné pour la tenue de cette assemblée.

LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Présentation des enjeux et mise en débat des modalités d'accompagnement et d'animation de l'Uriopss Rhône-Alpes sur les sujets émergents.

Après la présentation des enjeux (*diaporama complet mis à disposition des adhérents sur le site de l'Uriopss*), un débat approfondi s'est engagé sur les orientations à travailler concernant l'animation du réseau et les modalités de représentation.

L'Uriopss est reconnue comme devant stimuler la coordination inter-associative pour une développer une plus grande force collective de prospective, d'innovation et de valorisation des projets des acteurs privés non lucratifs.

**Le Président de l'assemblée
Bruno de La BASTIE**

**Le Secrétaire de l'assemblée
Denis Legros**